

RÉUNION DE BUREAU DU 19 FÉVRIER 2022

PRESENTS : M. MIQUEL, M^{me} MILLEQUAND, M^{me} ESCUDIE, M. REFONDINI, M. RODRIGUEZ, M. LAUGIER

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. RONDEAU, M^{me} URENA, M^{me} TERROL, M. BOURDON

CABINET THINOT : M. CAPOMAGGIO.

- **LES DÉBITEURS**

Les montants dus par les débiteurs sur l'année 2021 restent stables : 121 385,04 € mi-2021 et 125 433,98 € fin 2021. Toutefois, la situation s'améliore nettement puisqu'on était à 190 000 € en 2019.

État des lieux des finances de l'ASL au 16/02/2022 :

- concernant les procédures votées en 2017 et 2018, il reste 4 dossiers pour un montant de 49 244,83 €
- concernant les procédures votées en 2021, sur les 9 dossiers votés à la procédure immobilière, il reste 3 dossiers pour un montant de 9 124,91 €
- à la marge, on trouve 2 dossiers concernant des successions pour 30 987,00 €
- apparition de 13 nouveaux dossiers débiteurs pour un montant de 32 833,51 €

- **LA FIBRE**

Le dossier de la fibre se poursuit. Les plans des réseaux ont été communiqués. La communication est rétablie. La pré-étude prévoyant l'installation de la fibre sera faite et devrait aboutir rapidement et permettre une commercialisation de la fibre avant la fin de l'année.

- **LE CLUB HOUSE**

Rappel à candidature pour le Club House pour l'été 2022.

Modification du cahier des charges de la location du Club House pour la saison 2022. Il sera affiché aux boîtes aux lettres et sur le site du Cabinet Thinot.

- **LES FESTIVITES**

Le calendrier des festivités sera discuté lors de la réunion de bureau du mois de mars.

- **LA PISCINE**

La piscine sera ouverte courant juin et fermera le 15 septembre sous réserve des mesures sanitaires.

Un vigile sera embauché sur cette période. Les toilettes mobiles seront disposées sur la plage de la piscine afin d'éviter les va-et-vient comme l'année précédente. La jauge de 30 personnes sera maintenue. La réfection du petit bassin est reportée face à l'urgence de la situation liée aux arbres.

- **LES TRAVAUX**

L'issue de secours entre l'Eden Parc et l'ASL est condamnée par une chaîne. La situation sera régularisée.

Suite à la tempête, il y a 8 arbres à couper qui détruisent la voirie ou sont dangereux. La complexité du dossier vient de la multiplicité des propriétaires (Mairie, Eden...). Par mesure de sécurité, les arbres gênant l'accès à la copropriété seront coupés.

Les arbres cassés dans le vallon seront dégagés prochainement. Le financement de ces travaux sera fait par l'ASL avec une participation de L'Eden concernant les 3 arbres sur leur voirie.

Réparation de la bouche incendie près de la piscine.

Les roulettes du portail ont été réparées.

Concernant l'éclairage, il serait intéressant d'aller vers plus d'écologie (pollution lumineuse, dépense électrique) pour les endroits qui nécessitent moins d'éclairage. Progressivement, les sites vieillissants, dont les 3 de l'entrée, seront rénovés en fonction des possibilités.

L'assainissement de la parcelle 143 (rue des micocouliers) a été effectué.

Prochaine réunion le samedi 12 mars à 8 h 30.

Réunion clôturée à 11 h 20.